



Edité le : 28/11/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 2

Agence Régionale de Santé Rhône Alpes

Délégation Départementale de l'Isère  
17-19 rue Commandant L'Herminier  
38032 GRENOBLE CEDEX 1

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE23-194903	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2311-60485</b>		
<b>Nature:</b>	Eau de distribution		
<b>Point de Surveillance :</b>	OPTEVOZ	<b>Code PSV :</b>	0000000814
<b>Localisation exacte :</b>	syndicat robinet cuisine - route Philippe tassier		
<b>Dept et commune :</b>	<b>38 OPTEVOZ</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X :</b> 45,7548749300	<b>Y :</b>	5,3300108200
<b>UGE :</b>	1216 - CC BALCONS DU DAUPHINE - REGIE		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	AU	<b>Type Analyse :</b>	AU
<b>Nom de l'exploitant :</b>	CC BALCONS DU DAUPHINÉ 3553 ROUTE DE CHAMONT BOITE N°1 38890 SAINT-CHEF		
<b>Nom de l'installation :</b>	HAUT SERVICE PLATEAU CREMIEU	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Réception au laboratoire le 27/11/2023 Prélèvement par CARSO LSEHL / DURIEUX Christine Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		
<b>Traitement :</b>	BIOXYDE DE CHLORE		
		<b>Code :</b>	000564
		<b>Motif du prélèvement :</b>	S1

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 28/11/2023

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Analyses physicochimiques</b> <i>Cations</i>								

.../...

Edité le : 28/11/2023

Identification échantillon : LSE2311-60485

Destinataire : Agence Régionale de Santé Rhône Alpes

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Ammonium <b>Anions</b>	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10 #
Nitrates	24	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50	#
Nitrites	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.50	#

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Jerome CASTAREDE  
Ingénieur de Laboratoire

